

Perspectives nouvelles sur une pêche ancienne. Le chalutage de fond : contexte, impacts et solutions

AUTEURS

Daniel Steadman¹, John B. Thomas², Vanessa Villanueva², Forrest Lewis², Daniel Pauly³, M.L. Deng Palomares³, Nicolas Bailly³, Max Levine², John Virdin⁴, Steve Rocliffe⁵, Tom Collinson⁶

¹ Fauna & Flora International, The David Attenborough Building, Pembroke Street, Cambridge, CB2 3QZ, Royaume-Uni

² CEA Consulting, Montgomery St, San Francisco, CA, États-Unis

³ Sea Around Us, Institute for the Ocean and Fisheries, University of British Columbia, Vancouver, BC, V6T 1Z4, Canada

⁴ Ocean & Coastal Policy Program, Nicholas Institute for Environmental Policy Solutions, Duke University, Durham, NC, États-Unis

⁵ College of Life and Environmental Sciences, University of Exeter, Exeter, Royaume-Uni

⁶ Coastal Science and Policy Program, University of California Santa Cruz, Santa Cruz, CA, États-Unis

CONTRIBUTIONS

DS, JT, VV et FL ont conçu le rapport et assuré la coordination de sa rédaction, de sa correction et de sa révision. DP, MLDP et NB ont fourni les données reconstituées sur les captures et se sont inscrits dans un partenariat de réflexion pour la préparation du rapport, tout en investissant à long terme dans la plateforme Sea Around Us. ML a proposé son expertise sur le chalutage de fond en Chine et corrigé le rapport. JV a proposé des contenus originaux grâce à l'étude de cas sur l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des recommandations sur les méthodes pour la section relative aux impacts sociaux et des remarques importantes sur la version provisoire du rapport. SR et TC ont formulé des remarques complémentaires sur la version provisoire du rapport. Les auteurs souhaitent aussi remercier Celeste Leroux du Virgil Group pour son partenariat de réflexion, Mark Michelin de CEA Consulting pour son examen de la documentation, et Communications Inc. pour son travail de relecture, de conception graphique, de traduction et de préparation d'autres supports de communication. Oceans 5, Oak Foundation et Oceankind ont financé la préparation du rapport.

RÉSUMÉ

Le chalutage de fond est une pratique de pêche très répandue dans le monde, représentant 26 % du total des captures dans les pêcheries marines¹.

Le chalutage de fond est une méthode qui permet à un navire de capturer des animaux aquatiques en tirant un filet lesté ou une structure rigide le long du plancher océanique. Il joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en produits alimentaires (crevettes, poissons blancs ou plats) et non alimentaires (farine de poisson et huile de poisson). Il a également joué un rôle prépondérant dans l'industrialisation et la mondialisation du secteur halieutique, jusqu'à devenir un pilier de l'économie de la pêche en Europe, en Amérique du Nord, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Asie de l'Est et en Afrique de l'Ouest. La grande majorité des poissons pris par les chalutiers de fond (99 %) sont capturés sous la juridiction des États côtiers, dans leurs zones économiques exclusives (ZEE).

Le chalutage de fond a toujours fait l'objet d'oppositions et de controverses. Depuis le « proto-chalutage » du XIV^e siècle jusqu'à la pêche de la crevette au chalut telle que pratiquée actuellement, ces pêcheries ont été systématiquement associées à des conflits sociaux (notamment en déplaçant des pratiques de pêche traditionnelles), à une détérioration de l'environnement (liée au contact et à la pénétration des fonds marins, ainsi qu'aux impacts sur les espèces sensibles) et à l'absence de sélectivité (par la capture indifférenciée de plusieurs espèces). En conséquence, les personnes impliquées dans cette pratique halieutique ont par moments cherché à minimiser ou à dissimuler certains de ces impacts, tandis que les personnes qui veulent la limiter se sont parfois laissées aller à des critiques et des solutions exagérées ou irréalistes. Pourtant, on observe un degré surprenant de consensus entre le secteur de la pêche, les scientifiques, les États, la société civile et les ONG quant au fait que le chalutage de fond présente des défis uniques et critiques en ce qui concerne les objectifs environnementaux, sociaux et climatiques de la pêche.

Le rapport cherche à offrir de nouvelles perspectives sur cette controverse historique. C'est ainsi qu'il présente la synthèse la plus récente des informations et données disponibles sur l'ampleur, les impacts et les solutions liés au chalutage de fond, dans le but d'éclairer la prise de décisions politiques constructives. Ce rapport s'appuie plus précisément sur une nouvelle analyse des données réalisée par Sea Around Us qui vise à cartographier l'étendue du chalutage de fond dans le monde ; mais aussi sur une synthèse de la littérature scientifique revue par les pairs afin de remédier aux conséquences environnementales, sociales et climatiques. Plus de 40 spécialistes mondiaux ont également apporté leur éclairage quant à la possibilité d'un avenir constructif où les impacts les plus désastreux de cette pratique seraient gérés ou fermement contenus, tout en assurant une société juste, équitable, et un système alimentaire sain.

Principales conclusions du rapport:

- **Les chalutiers de fond prennent 26 % de toutes les captures marines mondiales.** Au cours de la décennie la plus récente pour laquelle nous disposons de données (2007-2016²), plus de 99 % de tout le chalutage de fond se pratique dans les ZEE des pays côtiers, contre moins de 1 % en haute mer. Le volume total de produits de la mer capturés par le chalutage de fond chaque année dans des ZEE est à peu près équivalent à tous les produits de la mer capturés par les pêcheurs artisans du monde entier.

- **L'intensité du chalutage de fond est à son maximum (mesurée en captures par unité de surface) dans les eaux territoriales des États côtiers.** Environ 20 % du chalutage de fond pratiqué au sein des ZEE survient à moins de 12 milles marins du rivage (c'est-à-dire dans l'espace défini comme les eaux territoriales d'un État), alors que les eaux territoriales constituent moins de 10 % du total d'une ZEE. Dans l'ensemble, l'intensité moyenne du chalutage dans les eaux territoriales est en moyenne le double de l'intensité moyenne du chalutage dans les ZEE. Les zones proches des rivages ont également tendance à être exploitées par la petite pêche artisanale, ce qui peut engendrer des conflits entre pêcheurs artisans et chalutiers de fond industriels.

- **L'Asie est la principale région de capture des poissons au moyen de chaluts de fond ; 50 % de tous les poissons ainsi pêchés le sont dans les ZEE asiatiques ou par les flottes de pêche lointaine originaires des pays asiatiques.** La Chine, le Vietnam, l'Indonésie, l'Inde et le Maroc sont les cinq principaux pays pratiquant le chalutage de fond, selon les captures moyennes relevées au cours de la décennie la plus récente pour laquelle nous disposons de données complètes (2007-2016). La Chine capture à elle seule 15 % du total des prises effectuées par le chalutage de fond. Tandis que le chalutage de fond croît rapidement en Asie, il décline ou se stabilise dans la plupart des autres régions du monde.

- **Les flottes de pêche lointaine prennent 22 % de tous les poissons capturés par des chalutiers de fond dans des ZEE.** Ces flottes sont avant tout originaires d'Asie ou d'Europe, tandis que les poissons sont pêchés dans les ZEE d'Afrique et d'Océanie. Dans 34 pays, pour la plupart en Afrique, plus de 90 % des captures prises par des chalutiers de fond sont le fait de navires battant pavillon étranger. Ces chiffres pourraient même être plus élevés, étant donné l'importance des opérations de pêche lointaine jugées illicites, non déclarées ou non réglementées.

- **Il est généralement admis que les impacts environnementaux du chalutage de fond présentent des défis très différents des autres engins de pêche.** Cette pratique est la seule à pouvoir être liée de façon incontestable aux trois principaux aspects de la pêche ayant des conséquences sur la biodiversité marine : la surpêche, les prises accessoires et le contact avec les fonds marins. Cet engin est également le seul à nécessiter un contact prolongé avec le fond marin, voire sa pénétration, à tel point qu'il peut dégrader et détruire les habitats marins. En dépit de ce consensus entre les scientifiques, les ONG, le secteur halieutique et les

gestionnaires de la pêche, d'importants points de désaccord subsistent. Ces désaccords portent sur l'empreinte spatiale du chalutage de fond, le caractère localisé de ses impacts (passés et présents) et les solutions viables ou désirables étant donné les contradictions entre les différents objectifs définis en matière de pêche.

- **Le chalutage de fond contribue aux émissions de gaz à effet de serre parce qu'il consomme beaucoup de carburant et perturbe les sédiments des fonds marins qui contiennent du carbone.** Parmi les principaux types d'engins utilisés dans les pêcheries mondiales, le chalutage de fond est celui dont les émissions produites par la consommation de carburant sont les plus élevées. Les produits de la mer pêchés au moyen du chalutage de fond sont associés à des émissions de gaz à effet de serre supérieures ou équivalentes aux émissions associées à la production de la plupart des viandes, à l'exception de l'agneau et du bœuf. De nouvelles recherches préliminaires sur la perturbation des sédiments causée par le chalutage de fond suggèrent qu'il pourrait contribuer jusqu'à 1,46 gigatonne d'équivalent CO₂ en émissions annuelles, ce qui le mettrait au même niveau que le secteur de l'aviation.

- **Le chalutage de fond est également associé (positivement et négativement) à des conséquences sur le plan social, dont les impacts économiques, les violences et les conflits, la sécurité alimentaire, les violations des droits humains, ainsi que la santé et la sécurité au travail.** Bien que ces impacts n'aient pas encore été suffisamment étudiés et puissent varier selon le contexte, le chalutage de fond présente une menace inégalée sur les moyens de subsistance, les pratiques culturelles et le bien-être des petits pêcheurs, en particulier ceux vivant dans les tropiques.

- **Les solutions visant à corriger les impacts du chalutage de fond sur l'environnement relèvent généralement de deux catégories : des efforts pour gérer les impacts et des efforts pour restreindre la pratique.** Il a été démontré que les mesures de gestion de la pêche réduisent efficacement (mais n'éliminent pas) un grand nombre de conséquences négatives du chalutage de fond sur l'environnement, à un coût social ou économique relativement minime. Cependant, l'efficacité de ces mesures est largement le résultat d'une bonne gouvernance, qui tend à être inexistante dans les régions d'Afrique de l'Ouest et d'Asie, où la plupart des produits de la mer capturés au moyen de chaluts de fond sont pêchés à l'heure actuelle. Les efforts visant à restreindre le chalutage de fond peuvent remédier plus globalement à l'ensemble des effets de cette pratique sur l'environnement, mais ils peuvent être très controversés et, bien souvent, ils n'incluent pas de solutions sociales ou économiques viables pour les personnes déplacées par les changements apportés.

• **Il est nécessaire de déployer davantage d'efforts pour identifier les solutions susceptibles d'empêcher, de minimiser et d'atténuer les conséquences économiques et sociales associées au chalutage de fond.** Même si un nombre croissant de structures et d'outils permettent de remédier aux problèmes sociaux inhérents à la pêche en général, ces structures sont loin d'avoir été largement adoptées et ne sont pas spécifiques aux problèmes soulevés par le chalutage de fond. La diligence raisonnable en matière de droits humains, l'accès exclusif aux eaux proches du rivage pour les petits pêcheurs et les mesures économiques pour une transition juste ne sont que quelques exemples de solutions pouvant contribuer à éviter aux pêcheurs, aux travailleurs du secteur halieutique et aux autres acteurs du secteur des conséquences économiques et sociales désastreuses.

• **Les acteurs de la conservation marine et de la gestion halieutique ne doivent pas uniquement s'intéresser à des mesures purement techniques pour relever les défis propres au chalutage de fond.** Le chalutage de fond est une pratique mondiale bien ancrée et les solutions qui n'examinent pas ou ne résolvent pas correctement les principales dynamiques politiques, économiques et sociales en jeu dans le secteur ont de fortes chances d'échouer et compliqueront la réalisation des objectifs de développement durable associés à la pêche.

Sur la base de ces informations, le rapport se conclut par un ensemble de recommandations visant à une action constructive, afin de transformer le *statu quo* autour du chalutage de fond (sous l'acronyme « TRANSFORM »).

Ces recommandations destinées aux responsables politiques de la pêche, à ses gestionnaires, aux dirigeants du secteur de la pêche et aux activistes se préoccupant du sujet incluent :

• **Transition du système :** Le chalutage de fond soutient un ensemble de systèmes complexes et distincts de produits alimentaires et non alimentaires qui sont interconnectés au niveau mondial. Les solutions doivent envisager des dynamiques plus générales — telles que les grands changements sociaux dans la culture halieutique, la montée en puissance du commerce mondial des produits de la mer et les habitudes de consommation alimentaire — afin d'éviter des conséquences non souhaitées telles que le déplacement de l'effort de pêche. Les solutions visant à gérer ou à limiter le chalutage de fond ne devraient pas être envisagées indépendamment les unes des autres par les responsables politiques, les gestionnaires de la pêche, les ONG ou les communautés.

• **Respect des droits humains :** Si nous voulons véritablement améliorer la pêche au chalut de fond, il importe d'adopter une approche centrée sur l'humain. Cela implique le respect des droits civiques et politiques, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels des personnes qui travaillent dans ces pêcheries ou sont affectées par elles. La pêche au chalut de fond — ainsi que les changements politiques correspondants — doit respecter une norme minimale de « non-nuisance ». Il convient d'accompagner ces efforts de plus amples recherches

de base sur les impacts socio-économiques et les éventuelles solutions (en particulier les effets distributifs).

• **Accélération de la transition vers de meilleures pratiques** : Les pratiques de gestion moderne — depuis l'innovation matérielle jusqu'au renforcement de la présence d'observateurs — ont radicalement amélioré la performance de certaines pêcheries au chalut de fond, notamment en stabilisant les stocks surexploités, en accroissant la sélectivité et en réduisant la pression sur les fonds marins, plus particulièrement dans les écosystèmes marins vulnérables. Il est nécessaire de déployer des efforts urgents pour exporter ces pratiques vers les régions qui en ont le plus besoin, en particulier dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires des régions tropicales.

• **Négociation de l'action politique** : Les responsables politiques doivent reconnaître que le chalutage de fond présente des défis uniques en matière de biodiversité, de climat et de conflits sociaux. De ce fait, ils doivent légiférer sur le sujet en le considérant comme un cas particulier — à la fois dans les politiques nationales et à travers des normes et des accords internationaux. Outre la prise de décisions politiques ambitieuses propres à l'engin, il convient également de reconnaître les investissements et les compromis importants qui seront nécessaires au financement adéquat de toute transition vers un abandon du chalutage de fond.

• **Stop aux subventions préjudiciables** : Les subventions « préjudiciables » doivent, par définition, inclure celles accordées aux pêcheries dont les pratiques ont le plus d'impact, à commencer par les pêcheries au chalut de fond. Inversement, les subventions soutenant la transition vers l'abandon (ou l'amélioration) de pratiques telles que le chalutage de fond devraient être jugées « bénéfiques ».

• **Figer l'empreinte** : Étant donné la multitude de problèmes non résolus sur le chalutage de fond — à l'échelle mondiale et locale —, toute création ou extension d'une pêcherie devrait être considérée comme inopportune sur le plan politique, social, environnemental et économique.

• **Ouvrir le dialogue** : Les discours sur le chalutage de fond que tiennent les secteurs de la pêche et de la conservation ont tendance à ne pas mettre en évidence leurs points communs. Des alliances audacieuses et des compromis douloureux mais nécessaires sont requis pour répondre aux crises jumelles du climat et de la biodiversité, y compris entre des secteurs ayant des intérêts matériels différents.

• **Restrictions adaptées** : Des zones sensibles sur le plan écologique et culturel doivent être protégées contre le chalutage de fond grâce à une approche par zone cohérente pour les pêcheries concernées, laquelle pourrait s'appuyer sur des zones d'exclusion côtières et hauturières, ainsi que sur toutes les catégories d'aires marines protégées (AMP).

- **Monitorer l'impact pour soutenir une gestion adaptative** : Tandis que toutes les pêcheries appliquant les meilleures pratiques nécessitent des volumes importants d'informations en temps réel, la gestion du chalutage de fond (qui dépend de données exhaustives et complexes sur la sensibilité des fonds marins) doit s'appuyer sur des recherches solides et financées conjointement. Outre un suivi à court terme dans une optique de gestion, une attention particulière devrait être portée aux domaines émergents de la recherche sur le chalutage, en particulier l'analyse du cycle de vie et les émissions de carbone dégagées par la perturbation des fonds marins.

¹ Cette statistique inclut les captures prises dans les zones économiques exclusives (ZEE) des pays ainsi qu'en haute mer. En moyenne, le chalutage de fond est également responsable de 26 % des captures dans les ZEE du monde entier. Le chalutage de fond se pratique aussi dans des pêcheries d'eau douce (par ex. dans le lac Victoria), mais celles-ci ne sont pas examinées dans le rapport.

² L'essentiel du travail sur ce rapport a été achevé avant la mise à jour en 2018 des données de Sea Around Us. Cette mise à jour n'a modifié aucun des modèles et tendances rapportés ici.

CEA CONSULTING



blue ventures
beyond conservation

